AccueilRevenir à l'accueilCollectionArchives de Williams SassineCollectionLa malle de SassineCollection13. Postes occupés : Niger, Gabon, Mauritanie : Manque Côte d'Ivoire et Sierra LeoneCollectionDivers postes occupés : GabonItem Décision reclassement du personnel relevant de la convention collective gabonaise

Décision reclassement du personnel relevant de la convention collective gabonaise

Auteur(s): Ministère Education Nationale Gabon

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

10 Fichier(s)

Citer cette page

Ministère Education Nationale Gabon, Décision reclassement du personnel relevant de la convention collective gabonaise, 1975/02/01

Consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/francophone/items/show/4040

Description & analyse

Analyse1975.02.01 Gabon : Décision reclassememnt du personnel relevant de la convention collective Gabonaise Contributeur(s)

- Élisabeth Degon
- Jules Musquin

Informations générales

Cote13.2.13 Collation1

Présentation

Date<u>1975/02/01</u> Mentions légales

• Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

• Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Nombre de pages1

Notice créée par Jules Musquin Notice créée le 26/08/2025 Dernière modification le 28/10/2025

MENISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Union-Travail-Justice

REPUBLIQUE GABONAISE

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNEL DE LA CONVENTION COLLECTIVE

00218

/MENRS/SG/PCC.

) ECISION

Portant reclassement du personnel enseignant relevant de la Convention Collective Gabonaise.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la loi n° 1/61 du 21 février I961, portant constitution de la République Gabonaise et les textes modificatifs subséquents ;

Visa MENRS

Vu le décret n° II7/PR du 20 janvier I975 fixant composition du Gouvernement ;

Munday, Vu la loi n° 88/61 du 4 janvier 1962, instituant un Code de travail dans la République Gabonaise ;

Vu la Convention Collective en date du 3 juillet 1959 ;

Vu le protocole d'accord du 23 février 1959 ;

Visa MFP/RA

Vu le décret n° 351/PR/MINECOFIN/MFP/RA du 29 mars 1974, portant celèvement des salaires des agents contractuels de la Convention Collective de l'Administration Gabonaise.

Vu les dossiers des intéressés;

Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique :

Visa DGFB/

DECIDE

Article Ier. - Les professeurs contractuels désignés au tableau ci-annexé, sont reclassés dans leurs différentes catégories conformément à leur ancienneté dans le service.

Article 2.- La présente décision qui prend effet pour compter du Ier janvier 1975 et qui abroge toutes autres dispositions antérieures sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Visa MINECOFIN

1.111

Fait à Libreville, le 1 Février 1975.

CHEF DU GOUVERNEMENT

Albert-Bernard Bongo

- I° Mme MARCHETTI Claudine, Professeur d'Histoire-Géographie, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'un CAPES, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. I°cl 2°éch.
- 2° Mme BOUFFARD Agnès Marie, Professeur de Lettres, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I5e cat. I°clI°éch.
- 3° Mme ONDO NGWA née RACLE Marie Marguerite, domiciliée à Paris, titulaire d'une Licence ès-Lettres et justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I5e cat. I°cl I°éch.
- 4° Mme BARBAT Marie Josephe, Professeur d'Espagnol, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'un DUEL, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la I4e cat. 2°cl 2°éch.
- 5° Mme CAMUS Dominique, Professeur de CEG/(option Mathématiques), domiciliée à Port-Gentil, jouissant d'une ancienneté de 2 ans de service est olassée à la I4e cat. 2°cl 2°éch.
- 6° Mme FREY Georgette, Professeur de Sciences Naturelles, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'une Licence et d'un DES, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la 16e cat. I°cl I°éch.
- 7° Mme TONOUDO Marie France, Professeur Technique Adjoint domiciliée à Paris, titulaire d'un BST (option Secrétariat), justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilée à la I4e cat. 2°cl 2°éch.
- 8° Mr TONOUDO Boniface, Professeur de Comptabilité, titulaire du BSEC justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la I5e cat. I°cl I°éch.
- 9° Mme ROY Yelva, Professeur d'Espagnol et d'Anglais niveau CEG, domiciliée à Port-Gentil, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I4e cat. I°cl I°éch.
- IO° Mme TRANVAUX Annick, Professeur d'Espagnol, domiciliée à Parts, titulaire d'une Licence d'Espagnol, jouissant d'une ancienneté de IO ans de service soit une prime de I2 ans est assimilée à la 15e cat. I°cl I°éch.
- II° Mr BRICE Louis Gérard, Professeur de Nathématiques, domicilié à Paris assimilé à Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est classé en 16e cat. 2°cl 2°éch.
- 12° Mme PONTAULT Honique, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris, titulaire d'une Maîtrise et jouissant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 13° Mr DIANDAYA TABA, Professeur de CEG (option Mathématiques) domicilié à Paris, jouissant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de IO% est assimilé à la I4e cat. I°cl I°éch.

- I4° Mr SASSINE Williams, Professeur de Mathématiques, domicilié à Niamey assimilé à Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est classé en I6e cat. I°cl I°éch.
- I5° Mr Pierre CANEL NONAX, Professeur de Sciences Naturelles, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la I6e cat. I°cl I°éch.
- I6° Mr MICHEL Jean Claude, Professeur Licencié en Droit et diplômé de l'Ecole d'Arpentage de Haïti, domicilié à Paris, jouissant d'une ancienneté de I5 ans de service soit une prime de I6% est assimilé à la I5e cat. I°cl 2°éch.
- 17° Mr FODE DIARE, Professeur de Sciences Naturelles, domicilié à Paris assimilé à Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est classé en 16e cat. 1°cl 1°éch.
- 18° Mr SIMPA Augustin, Professeur d'Anglais, domicilié à Dakar, titulaire d'une Licence, jouissant d'une ancienneté de 3 ans est assimilé à la 15e cat. I°cl I°éch.
- I9° Mr IDRISSA DAOUDA, Professeur de Sciences Naturelles, domicilié à Paris, titulaire du diplôme de l'Ecole d'Agronomie de Sofia, jouissant d'une ancienneté de 18 ans de service soit une prime de 20% est assimilé à la 16e cat. 1°cl 2°éch.
- 20° Mr PAMPHILE Alex Paul, Professeur de Dessin, domicilié à Paris, titulaire du diplôme de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Plastiques et jouissant d'une ancienneté de 2 ans est assimilé à la 15e cat. 2°cl 2°éch.
- 21° Mr ATTERE Max, Professeur de Mathématiques, domicilié au Dahomey, titulaire d'une Maîtrise et justifiant d'une ancienneté de 3 ans est assimilé à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 22° Mr AGONHOSSOU AMADOU Mounirou, Professeur d'Histoire-Géographie, titulaire d'une Maîtrise et jouissant d'une ancienneté de 3 ans est assimilé à la 16e cat. I°cl I°éch.
- 23° Mlle BUGUET MELANCON Colette, Professeur de Lettres, domiciliée à Libreville, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 10 ans de service soit une prime de 12% est assimilée à la 15e cat. 1°cl 1°éch.
- 24° Mr BELLONE Gabriel, Professeur de Sciences Naturelles, domidillé à Paris, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de IO% est assimilé à la Ibe cat. I°cl I°éch.
- 25° Mme COTENTIN Ghislaine, Professeur de Lettres (CEG) domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 26° Mr RODELIN Charles, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, justifiant d'une ancienneté de 15 ans de service soit une prime de 16% est assimilé à la 15e cat. 1°cl 1°éch.

- 27° Mr THERRE Daniel, Professeur de Sciences Physiques, domicilié à Paris titulaire d'une Maîtrise et justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 28° Mr TOGOUNA GAMELI, Professeur de Lettres Modernes, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de II ans de service soit une prime de I2% est assimilé à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 29° Mlle ROY Marie Françoise, Professeur de Sciences ^Naturelles, domiciliée à Libreville, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilée à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 30° Mr ROIRON Bernard, Professeur Technique, domicilié à Paris, justifiant d'une ancienneté de 9 ans de service soit une prime de IO% est assimilé à la I5e cat. 2°cl 2°éch.
- 31° Mme ROIRON Alexandrine, Professeur d'Histoire-Géographie, domiciliée à Paris, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 14 ans de service soit une prime de 16% est assimilée à la 15e cat. I°cl I°éch.
- 32° Mlle DUTREY Hélène, Professeur d'Anglais, domiciliée à Paris, titulaire d'une Licence et admissible aux épreuves du CAPES Théorique, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 33° Mr CHERDUVILLE Gérard, Professeur de Sciences Physiques, domicilié en Belgique, titulaire du diplôme d'Ingénieur Chimiste et des Industries Agricoles, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la 17e cat. 3°cl 2°éch.
- 34° Mlle DYEMNA Valentine, Professeur d'Anglais, domiciliée à Paris, titulaire d'une Naîtrise, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilée à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 35° Mme FONTES Danielle, Professeur de Lettres, domiciliée à Libreville titulaire d'une Licence en Droit et justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la 15e cat. I°cl I°éch.
- 36° Mr GBAGUIDI Philippe, Professeur d'Histoire-Géographie, domicilié à Paris, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la 15e cat. I°cl I°éch.
- 37° Mr FRIKHA ABDELWAHAB, Professeur d'Histoire-Géographie (CEG) domicilié à Tunis, justifiant d'une ancienneté de I2 ans de service soit une prime de I4% est assimilé à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 38° Mr FILANKEMBO Maurice, Maître d'Education Physique et Sportive, domicilié à Libreville, titulaire du diplôme de l'Ecole Normale des Professeurs Adjoints d'Education Physique et Sportive, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilé à la I4e cat. 3°cl 2°éch.
- 39° Mme COLOMBO Marcelle, Professeur d'Histoire-Géographie (CEO) domiciliée à Libraville, justifiant d'une ancienneté de 22 ans de service soit une prime de 22% est assimilée à la 14e cat. I°cl 2°éch.

- 40° Mr LEROY Jean Marie Max, Professeur d'Histoire-Géographle, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de 10% est assimilé à la 16e cat. I°cl I°éch.
- 41° Mr KOUROUMA FALY, Professeur de CEG (option Mathématiques) domicilié à Dakar, justifiant d'une ancienneté de IO ans de service soit une prime de I2% est assimilé à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 42° Mme KABA Elise née DIOUF, Professeur de Lettres (CEG) domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 43° Mr GHILS Paul, Professeur d'Anglais, domicilié à Bruxelles, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilé à la 15e cat. I°cl I°éch.
- 44° Mme MONIER Brigitte, Professeur de Sciences Naturelles, domiciliée à Bruxelles, titulaire du diplôme d'Agrégé de l'Enseignement Secondaire Inférieur Belge, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. 2°cl 2°éch.
- 45° Mme MEUNIER Elisabeth, Maîtresse d'Education Physique et Sportive, domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 46° Mr MBA KALU IBEM, Professeur d'Anglais, domiclié à Lagos, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de IO ans de service soit une prime de I2% est assimi**l**é à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 47° Mme LOMINY Penina, Professeur de CEG (option Anglais) domicíliée à Libreville, titulaire du diplôme de fin d'Etudes Normales Supérieures, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 48° Mr ONWUKWE ALAEZI, Professeur d'Anglais, domiciliée à Lagos, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la 15e cat. 1°cl 1°éch.
- 499 Mr BARRY MAMADOU Paté, Professeur de CEG (option Maths), domicilté au Sénégal, jouissant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de IO% est assimilé à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 50° Mme MORIN Francine, Professeur d'Espagnol, domiciliée à Libreville titulaire d'une Licence d'Espagnol, jouissant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la 15e cat. 1°cl 1°éch.
- 51° Mme PARET Christi**an**e, Professeur de Lettres, titulc**t**-e d'une Licence justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5%, domiciliée à Libreville, est assimilée à la 15e cat. 1°cl 1°éch.
- 52° Mlle Agnès OGBONA, Professeur d'Anglais, domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilée à la 13e cat. 1°cl 1°éch.

- 53° Mr PAUWELS René, Professeur de Sciences Politiques, domicilié en Belgique, titulaire d'une Licence et d'un diplôme d'Agrégé de l'Enseignement Belge, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la 17e cat. 2°cl 1°éch.
- 54° Mme BERRE Michèle, Professeur de Lettres, domiciliée à Port-Gentil titulaire d'une Licence de Psychologie, jouissant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la I5e cat. I°cl I°éch.
- 55° Mme BOUNGOUERE Martine, Professeur de Lettres (CEG) domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilée à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 56° Mme BLANCHARD Solange, Professeur de Sciences Naturelles, domiciliée à Libreville, jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. 3°cl 2°éch.
- 57° Mr KOUROUMA MANFODE, Professeur de Maths, domicilié à Dakar, jouissant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilé à la I6e cat. 3°cl 2°éch.
- 58° Mr BARRY IBRAHIMA MBEMBA, Professeur de Chimie, domicilié à Paris jouissant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilé à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 59° Mme BOUMAH née KALIS Bernadette, Professeur de Chimie, domiciliée à Libreville, titulaire du diplôme d'Etudes Supérieures Techniques justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. 2°cl 2°éch.
- 60° Mme MORATI Danielle, Professeur d'Anglais, domiciliée à Libreville assimilée à Licenciée, jouissant d'une ancienneté de 3 ans de service est classée en 15e cat. 2°cl 2°éch.
- 61° Mme MAGNET Crhsitine, Professeur d'Anglais, domiciliée à Libreville titulaire d'une Naîtrise et jouissant de 3 ans d'ancienneté est assimilée à la 16e cat. 1°cl 1°éch.
- 62° Mme MEYNIER Pascale Laure, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la I6e cat. I°cl I° éch.
- 63° Mme TOURNIER Marie France, Professeur de Lettres, domtciliée à Libreville, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilée à la 15e cat. I°cl I°éch.
- 64° Mr ANTONY Boucard, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, assimilé à Licencié, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classé en 15e cat. 2°cl 2°éch.
- 65° Mr BARO CHEICK SEKOU, Professeur de Mathématiques, domicillé à Abidjan, justifiant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de IO% est assimilé à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 66° Mme PAMPHILE Blanche, Professeur de Dessin, domiciliée à Paris, titutlaire d'un diplôme d'arts Plastiques, jouissant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la 15e cat. 2°cl 2°éch.

- 67° Mlle VERPY Monique, Professeur d'Anglais, domiciliée en France, titulaire d'une Licence et justifiant d'une ancienneté de IO ans de service soit une prime de I2% est assimilée à la I5e cat. I°clI°éch.
- 68° Mme VOSSIER Annie, Professeur de Sciences Physiques, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 69° Mr WILSON Pierre, Professeur de Mathématiques, domicilié à Paris, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilé à la 17e cat. 2°cl 1°éch.
- 70° WORMS Dominique, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 16 ans de service soit une prime de 18% est assimilé à la 15e cat. 1°cl 2°éch.
- 71° Mr BRICE Ybes, Professeur de Sciences, domicilié à Paris, assimilé à Licencié, justifiant d'une anciennaté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classé en 15e cat. 2°cl 2°éch.
- 72° TIEGO Guy, Professeur de Sciences Naturelles, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la Iée cat. I°cl I°éch.
- 73° Mme PATINON Lucie, domiciliée à Paris, assimilée à Professeur de CEG (option Anglais) jouissant d'une ancienneté de 2 ans de service est classée en I4e cat. 2°cl 2°éch.
- 74° Mme PERRET Brigitte, Professaur Certifiée de Lettres, domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la I6e cat. I°cl 2°éch.
- 75° Mr LEROY Lemercier, Professeur de Maths, domicilié à Paris, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Civil, justifiant d'une ancienneté de 12 ans de service soit une prime de 14% est assimilé à la 16e cat. I°cl I°éch.
- 76° Mlle J JRDAN Marie France, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris titulaire d'une Licence de Psychologie, justifiant d'une ancienneté de 9 ans de service soit une prime de IO% est assimilée à la I5e cat. I°cl I°éch.
- 77° Mr ITONGOLO MBUANDONGO Elias, Professeur de Lettres (option Espagnol) domicillé à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la Ije cat. I°cl I°éch.
- 78° Mr WOGODO KODJO ANANI, Professeur de Lettres (CEG), domicilié à Lomé justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est classé à la I4e cat. 2°cl 2°éch.
- 79° Mme MELOU Claudine, Professeur de Sciences Naturelles, domiciliée à Libraville, assimilée à Professeur de CEG, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classée à la I4e cat. 2°cl 2°éch.
- 80° Mme ONDO NNENNA Mercy, Professeur d'Anglais, domiciliée à Libraville assimilée à Professeur de CEG, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classée en I4e cat. 2°cl 2°éch.

- 81° Mme MOUBAMBA née PIZON Cathérine, domiciliée à Mandji, Professeur de Lettres assimilée à Professeur de CEG, jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classée en I4e cat. 2°cl 2°éah.
- 82° Mme PIAZZOLA Marie Dominique, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 3 ans est assimilée à la 16e cat. I°cl I°éch.
- 83° Mlle MEGNASSAN Laure, Professeur de CEG (option Anglais) domiciliée à Cotonou est assimilée à la 14e cat. 1°cl 1°éch.
- 84° Mr HODONOU Barnabé, Professeur de CEG (option Maths) domicilié à Cotonou est assimilé à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 85° Mr BONY RONY, Professeur d'Anglais, domicilié à Paris, titulaire d'une Licence et d'un DES, justifiant d'une ancienneté de 12 ans de service soit une prime de 14% est assimilé à la 16e cat. I°cl I°éch.
- 86° Mme AIGOIN née TOUZE Isabelle, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilée à la 15e cat. I°cl I°éche
- 87° Mr AMEDJRO Sébastien, Professeur de CEG (option Lettres) domicilié à Yaoundé, jouissant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilé à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 88° Mr LORRAIN Philippe, Professeur de Lettres (CEG), domicilié à Paris justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 89° Mr HENRIQUEZ WOOLEY, Professeur de Philosophie, demicilié à Paris, titulaire d'un Doctorat de 3e cycle, justifiant d'une ancienneté de 13 ans de service soit une prime de 14% est assimilé à la 17e cat. I°cl I°éch.
- 90° Mme DENLER Evelyne, Professeur de Lettres, domiciliée à Libreville titulaire d'une Licence, jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la 15e cat. I'el I'éch.
- 91° Mme EYI née MENSAH Célestine, Professeur assimilée à Professeur de CEG (option Histoire-Géographe), domiciliée à Libreville jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classée en I4o cat. 2°cl 2°éoh.
- 92° Mr ALISSOUTIN Hubert, Professeur assimilé à Prof. de CEG (option Lettres) domicilié au Cotonou, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est classé en 14e cat. 2°cl 2°éch.
- 93° Mr LEBRECHT KVAKOU AGBOMADJI, Professeur assimilé à Prof. CEG (option Anglais) domicilié à Lomé, jouissant d'une ancienneté de 9 ans de service soit une prime de IOS est classé en 14e cat. 2°cl 2°ich.



- 94° Mme DUMONT Renée, Professeur d'Anglais / titulaire d'un DUEL, justifiant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de 10% est assimilée à la 14e cat. 1°cl 2°éch.
- 95° Mme GERBER Chantal, Professeur d'Anglais, domtciliée à Libreville titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. I°cl I°éch
- 96° Mme IBINGA Nicole née EDARD, Professeur de CEG (option Hist/Géog) domiciliée à Libreville, jouissant d'une ancienneté de 12 ans de service soit une prime de I4% est assimilée à la I4e cat. I°clI°éch
- 97° Mr IMOH CHUKWU Patrice, Professeur d'Anglais, domicilié à Paris, assimilé à Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 22 ans de service soit une prime de 22% est classé en 16e cat. 1°cl 1°éch.
- 98° KABA MAMADI, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise et jouissant d'une ancienneté de 9 ans de service soit une prime de IO% est assimilé à la I6e cat. I°cl I°éch.
- 99° KELETIGUI KEITA, Professeur de Lettres, domicilié à Dakar, titulaire d'une Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 7 ans de service soit une prime de 8% est assimilé à la 16e cat. I°cl I°éch.
- 100° Mme DELANNON Marie Line, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la 16e cat. I°cl I°éch.
- IOI° Mme DECOUX Michèle, Professeur d'Hist/Géog., domiciliée à Libreville titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la 15e cat. I°cl I°éch.
- 102° Mme LE CORRE Annick, Professeur de Sciences Physiques, domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. 3°cl 2°éch.
- 103° Mme LOS ANGELES DE GONZALBES, Professeur de CEG (option Espagnol) domiciliée à Libreville, jouissant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I4e cat. I°cl I°éch.
- 104° Mr ROMNEY Hilaire, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilé à la 15e cat. I°cl I°éch.
- 105° Mr Charles ORJI, Professeur de CEG (option Anglais), domicilié à Libraville, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la 14e cat. 2°cl 2°éch.
- 106° Mr CARRIE Luc, Ingénieur Civil, Professeur de Mathématiques, domicilié à Paris, jouissant d'une ancienneté de 14 ans de service solt une prime de 16% est assimilé à la 16e cat. I°cl I°éch.
- 107° Mr CAMARA TIDJANI, Professeur de Lettres, domicilié à Dakar, titulaire de 2 Licences (Sociologie et Lettres Modernes), justifiant d'une ancienneté de II ans de service soit une prime de 12% est assimilé à la 16e cat. 1°cl 2°éch.



- 108° Mr UDUMA A.O, Professeur d'Anglais, domicilié à Lagos, titulaire du Certificate in Education du Nigéria, jouissant d'une ancienneté de 14 ans de service soit une prime de 16% est assimilé à la 15e cat. I°cl I°éch.
- 109° Mme VITSE née MAFTORELL Colette, Professeur d'Hist/Géog., domiciliée à Libreville, titulaire du CAPES, justifiant d'une ancienneté de 13 ans de service soit une prime de 14% est assimilée à la 16e cat. I°cl I°éch.
- IIO° Mr HOUNSINOU Dieudonné, Professeur de Lettres Classiques, domicilié à Cotonou, titulaire d'une Maîtrise est assimilé à la I6e cat. I°cl I°éch.
- III° Mr SCHILLINGS Jean Pierre, Professeur d'Education Physique et Sportive, domicilié à Bruxelles, justifiant d'une ancienneté de 24 ans de service soit une prime de 22% est assimilé à la 15e cat. I°clI°éch